



Procès-Verbal
Conseil d'Administration
Mardi 07 décembre 2021
Angers BCRR

Présents : Jean-Paul NOURY, Bernard ROBINET, Dominique GOUMARD, Serge BREVET, Béatrice GRATON, Jacques BLIN, Pierre CHEVREUL, Jean LECOQ, Catherine PAVERO, Nadine PULY-CHAMPAGNE, Patrick ROCTON et Catherine SIMON.

Excusés : Euriell QUERAN, Claudine LANTA, Jean-Yves GRAND, Huguette AMBROISE

***** ORDRE DU JOUR*****

I. MISSION DES ADMINISTRATEURS

II. HORAIRES DES COMPETITIONS

- Compétitions par 4
- Compétitions par paires sur la journée
- Compétitions par paires sur 2 jours

III. UNIVERSITES/GRANDES ECOLES

- Responsables
- Objectif

IV. UN CLUB/UNE ECOLE

- Petit bridge
- Intervention de Michel Gouy

V. REFORME DES STATUTS

- Objectifs
- Responsable
- Chronologie

VI. AIDES A L'INVESTISSEMENT

- Définition
- Procédure
- Commission des finances

VII. FINANCEMENT DU COMITE POUR 2022/2023

- Augmentations FFB
- Conséquence sur Comité
- Projet

VIII. INTERCLUBS

- Opportunité de leur poursuite
- Lieu pour 2024

IX. NOUVELLES FORMES DES COMPETITIONS

- Fêtes des promotions sur janvier 2022 et compatibilité avec le programme actuel

X. POINT SUR LA MISSION DE L'APR

XI. PROJET DE VOYAGE

XII. CALENDRIER

- Conseil d'administration
- Conférence des présidents
- Assemblée générale

Quorum = au moins la moitié de ses membres.

12 membres présents sur 16, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

I. MISSION DES ADMINISTRATEURS

JPN. présente les rôles pensés et validés par le Bureau.

Missions des administrateurs

Jeunesse, cadets et juniors	IY Grand
Scolaires	C Simon
Arbitres et assistances Directeur Compétitions	P Rocton
Relations avec les clubs, recrutement...	N Puly
Enseignement	C Lanta
APR	P Chevreul
Sensibilisation Compétitions	J Lecoq
Motivation Promotions et Espérances	C Pavero, souhaite un délai de réflexion
Commission des marchés/finances	H Ambroise

Conseillers spéciaux :

Informatique	JN Brossolette
Enseignement, formation	D Chauviré
Elites Jeunes	B. Robinet et A Boulin
Assistance Jeunesse	J Moisan
Médecin référent	R. Chirat
Universités et grandes écoles	B. Robinet

⇒ Après un temps de réflexion de quelques jours laissé à chacun, ALo devra communiquer ces missions officiellement auprès des clubs.

II. HORAIRES DES COMPETITIONS

Compétitions par 4

- Objectifs :
 - Permettre aux compétiteurs d'être libérés plus tôt le samedi soir (pour un dîner amical ou pour un retour à une heure raisonnable).
 - Terminer plus tôt le dimanche après-midi pour faciliter les retours.
- Propositions
 - Le samedi : compétition concentrée sur l'amplitude 13h00-13h30 / 20h00
 - Le dimanche : compétition concentrée sur l'amplitude 9h30-10h00 / 17h30, avec pause déjeuner limitée à 45 minutes.

Compétitions par paires sur la journée

- Objectif
 - Permettre aux compétiteurs de rentrer à une heure raisonnable
 - Proposition : compétition concentrée sur l'amplitude 10h00 / 19h00

Compétitions par paires sur 2 jours : idem compétitions par 4

JBl. présente son enquête auprès des excellences (ci-jointe)

Après échange, il en ressort :

- Qu'il est difficile de contenter tout le monde.
 - Qu'il est important de conserver un esprit de convivialité, notamment avec la possibilité d'un repas entre joueurs quand cela est possible.
 - Qu'il faut également entretenir l'aspect compétitif : rythme et challenge.
- ✓ Le CA valide à la majorité moins 1 l'organisation suivante :
- Les compétitions /2 ou /4 sur un week-end :
13h-20h le samedi
9h30-17h30 le dimanche
- Les compétitions sur 1 journée :
3x18 à 10h

⇒ Date d'application dès janvier, communication à prévoir (ALo.)

DGo. et JBl. alertent sur le fait que cela dépend également du nombre d'inscrits et des mouvements possibles. Il est probable de devoir adapter au cas par cas ce qui risque de créer des erreurs ou confusions pour les joueurs (différences entre l'agenda et les nouveaux horaires).

NPu. Et CPa. mettent en avant le fait que la mentalité des bridgeurs a quelque peu changé depuis le Covid, le bridge n'apparaît plus aussi essentiel. Nous devons ainsi être vigilants quant à l'attrait que nous devons susciter.

En outre, en période de Covid, elles suggèrent d'apporter une attention particulière à l'accueil et à la capacité des salles. Trop de monde a tendance à rebuter certains joueurs. Faut-il revoir la capacité d'accueil ? Repenser l'accueil au bar ?

III. UNIVERSITES/GRANDES ECOLES

Arthur Boulin a accepté de collaborer sur ce projet.

Objectif

Les élèves sont beaucoup moins présents dans leurs écoles (étranger, stages.....) et ils travaillent beaucoup (ce qui n'était pas forcément le cas avant).

Idée : JPN aimerait mettre en place un tournoi primé avec participation minimale, symbolique et ainsi organiser un tournoi qui pourrait se faire sur Realbridge (RB) au moins la 1^{ère} année.

Tout le monde serait accepté (licencié ou non), sans hiérarchie spécifique dans un souci de parrainage.

Par paire ou équipes de 4 paires ?

- ✓ Le CA valide l'idée à l'unanimité et BRo. en tant que responsable du projet.

DGo. suggère que si cela se passe sur RB, l'idéal serait un appel national.

La porte d'entrée semble être les Bureaux d'Elèves (BDE).

IV. UN CLUB/UNE ECOLE

Mission confiée à Jean-Yves Grand et qui s'intègre à l'opération « Petit Bridge »

Petit bridge nouvelle version : le Ministère de l'Education Nationale s'approprie totalement le jeu pour en faire un outil pédagogique pour les primaires. 100 000 Petits Bridges « nouvelle version » seront distribués dans toutes les écoles primaires de France.

⇒ 60 jeux vont être livrés au Comité qui les distribuera à chaque club (1/club).

JPN a demandé à **Michel Gouy d'intervenir le 10 février** sur Nantes ou Angers (à définir).

M. Gouy est ancien prof. de math et l'inventeur du Petit Bridge. Il interviendra afin de nous éclairer sur les outils, procédures à mettre en place afin de développer le bridge pour la jeunesse. Il nous fera également une démonstration du Petit Bridge nouvelle formule.

CPa. suggère que les clubs prennent les devants en termes de communication de cet outil.

⇒ Prévoir une conférence des Présidents le 10/02.

⇒ JPN se renseigne sur les dates effectives de diffusion du Petit Bridge. Ensuite, prévoir un message aux Présidents pour les inviter à la Conférence des Présidents ainsi que pour les inciter à démarcher les écoles dès à présent sur ce nouvel outil pédagogique.

V. REFORME DES STATUTS

JPN explique qu'il a été difficile d'établir l'équipe, très plurielle mais avec beaucoup de critères.

Au final 21 candidats pour 16 places et qu'une seule liste ce qui peut poser question en termes démocratiques.

Objectifs

- Simplifier la représentativité (le nombre ?) des administrateurs pour faciliter la possibilité de disposer de plusieurs listes.
- Corriger les éventuelles imperfections constatées en cours de fonctionnement.

Délai : projet à présenter à mi-mandat.

- ✓ Le CA valide à l'unanimité le principe et la prise en charge du dossier par BRo.

VI. AIDES A L'INVESTISSEMENT

JPN précise que 15 000€ ont été provisionnés cette saison à destination des clubs (OP Reconquête) pour l'aide aux évènements promotionnels, l'aide aux clubs qui ont fait des efforts sur prix de la licence cette saison et le challenge des clubs.

Questionnements :

1. Répartir le quantum entre les 3 sujets.
2. Au 31/01, comment répartir les sommes ?
3. Que faire des clubs qui ont reçu des aides de l'état ?
4. Comment attribuer et à qui ?
5. Prise de décision finale

JLe. : Pourquoi de l'argent ? La venue d'1 bon joueur sur 1 journée dans un club et organisé par le Comité serait tout aussi attrayant pour les clubs et les joueurs.

Rappel : 2 aspects financiers

OP reconquête : 3 éléments – 15000€ (ligne budgétaire prévue)

+

L'aide aux investissements : pas de ligne budgétaire actuellement, besoin d'analyser au cas par cas.

Actuellement, 10 000€ sont budgétés pour les petites dépenses courantes des clubs (vidéoprojecteurs et bridgemates principalement). Besoin d'une analyse au coup par coup également.

- ✓ L'idée d'une commission finance est validée à l'unanimité, celle-ci serait composée de JPN., BRo., BGr., HAm. et un ou une trésorier(e) d'un club.
Elle se réunirait début février et serait conseillère sur la suite à donner aux demandes. Le CA serait l'organe délibérateur final.

VII. FINANCEMENT DU COMITE POUR 2022/2023

Constat

- La FFB va augmenter la licence de 3€ en 22-23, le Bureau se dirige plutôt sur une répercussion sur les bridgeurs.
- La FFB a également augmenté le tarif des compétitions (10 000€ de perte/an pour les saisons à venir).
- Augmentation du coût des PE.
- Moins de fréquentation des compétitions.

Propositions

Ainsi, le CA s'interroge sur les axes financiers à prendre pour l'avenir (saison prochaine). Lors du dernier Bureau, deux options ont été évoquées :

- Mettre en place un prélèvement de 0.20€/joueur sur les tournois de régularité.
Quelle contrepartie ? JPN propose une provision « solidarité » afin de soutenir les clubs mais cela signifie que les non-compétiteurs payeraient pour les compétiteurs. Cela risque d'être mal accueilli.
- DGo expose sa version : nous constatons un réel déficit d'implication de certains clubs pour amener leurs bridgeurs vers les compétitions. Si le Comité ponctionne sur les tournois de régularité, il pourrait rétrocéder aux clubs une sorte de « royalties » sur les compétitions de leurs membres.

⇒ Simulation à faire afin de se rendre compte des sommes que cela représenterait.

- ✓ Le CA s'accorde sur la répercussion de l'augmentation de 3€ pour les joueurs dès 22-23 et également sur la non-augmentation du tarif des compétitions.
Il devra se positionner clairement d'ici l'AG 2022 concernant les axes financiers choisis pour la saison prochaine.

VIII. INTERCLUBS

La FFB veut supprimer les Interclubs dans leur intégralité notamment selon l'argument d'un doublon avec la compétition Open/4 fédérale.

Le Comité souhaite, quant à lui, poursuivre. Le CA doit ainsi étudier l'opportunité de négocier des PE afin de motiver les joueurs à participer car il n'y aurait plus de Finale Nationale (FN). A voir pour la Finale de Ligue (FL) si les Bretons souhaitent maintenir également leurs Interclubs.

⇒ Le 13/12 et fin janvier, réunions FFB où JPN argumentera fortement en faveur des Interclubs.

Il suggère de repenser davantage cette compétition en tant que réelle compétition de clubs. La présence de certaines grosses équipes hors Comité dénature quelque peu l'esprit initial.

Néanmoins, la présence de grosses équipes est également un facteur motivant pour les compétiteurs ou pour ceux qui souhaitent observer le jeu.

Idées évoquées :

1 club/1 polo

1 club représente 1 division.

⇒ Pour info, ALo prévoit d'envoyer un mail à tous les Présidents afin d'avoir une vision globale de la prochaine édition. Il s'agit de s'informer des places conservées ou demandées en D1 et D2 et d'avoir un ordre de grandeur du nombre de compétiteurs/club dans les autres divisions.

DL fin janvier pour répondre.

IX. NOUVELLES FORMES DES COMPETITIONS

Fêtes des promotions sur janvier 2022

En attente de précisions de la FFB.

Coupe des Pays de Loire (CDPL)

Un constat partagé, la compétition revient trop cher lorsque l'on va jusqu'au bout (150€). Peut-être faudrait-il augmenter le 1^{er} tour et baisse ensuite.

✓ Accord unanime, la commission compétitions va y réfléchir.

JPN propose d'organiser un tournoi du Comité simultané « tournoi de la saint valentin » mixte sur RB.

✓ Idée abandonnée.

X. POINT SUR LA MISSION DE L'APR

Il existe un flou sur les missions, le contrôle et la désignation de l'Animateur Pédagogique Régional (APR).

D'après la FFB, l'APR est désignée par le Président du Comité et ne peut être révoqué que par décision du Comité et non du Président seul.

L'APR n'est pas rémunéré, or son rôle est de représenter l'Université du Bridge dans son Comité.

Il doit également s'assurer de la qualité de l'enseignement dans les clubs et vérifier que chacun est à sa place > non rémunéré.

Enfin, il doit assurer la formation des ARbitres de CLUbs (ARCLU) et des Arbitres de COMité (ARCOM) > rémunéré sur facture.

JPN a fait valoir la légitimité d'une rémunération par la FFB mais n'a pas de retour à ce jour. Il souhaite également que la désignation se fasse conjointement entre FFB et Comité. En outre, une charte ou convention devrait exister.

⇒ Tous ces éléments seront portés par JPN auprès de la FFB.

XI. PROJET DE VOYAGE

Lieu : Baléares

Période : du 25/09 au 02/10

Les membres du CA et leur conjoint(e) y sont conviés.

L'invitation sera envoyée courant mars 22.

Eurielle s'occupe de tout, prévoir un budget d'env 950/1000€ par personne et non pris en charge par le Comité.

XII. CALENDRIER

Conférences de Présidents (ConfP.) sur Angers le 10/02 en présence de Michel Gouy.
2ème ConfP à prévoir pour mai.

FIN à 12h40

Serge Brevet, Secrétaire Général



Jean-Paul Noury, Président

